

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 31 janvier 2024

DEL_20240131_03

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **26**
De votants **27**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un janvier,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Acquisition locaux et parcelle de La Poste

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE - Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie Cordier Denis ROULAND - Myriam LEROUX - Sébastien WAIRY Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD Laurence DUPONT (arrivée à 20h24) - Yannick BEAAUVAIS Jessica NICOLAS - Jean-Pierre LE CROM - Thierno DIALLO Magali MACE - David PELON - Françoise HAFFRAY - Didier NOUZILLEAU Cécile NICOLAS - Michel CONANEC - Aurélie LE GUNEHEC Alain DESMARS

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le **1er février 2024**

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Laurence DUPONT a donné son mandat à Stéphanie BURNEL (arrivée à 20h24)

Et que la convocation avait été faite le **24 janvier 2024**

Absents : Brieg PICAULT - Marjorie GARCIA

Madame Stéphanie BURNEL a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

En janvier 2023, dans le cadre de sa politique territoriale, La Poste a fermé le bureau de Trignac pour ouvrir deux relais postaux sur la commune. Ce foncier étant imbriqué dans la propriété de la Ville, il est opportun de donner une globalité et une cohérence à cet ensemble. Le conseil municipal est informé de la possibilité d'un achat du bâti et de parcelles cadastrées AW516 et AW 518.

Le prix demandé par La Poste a été arrêté à cinquante-cinq mille euros (55 000 €)

Section cadastrale	Numéro cadastral	Surface globale	Zonage PLUi	Propriétaire	Acquéreur	Coût D'acquisition
AW	516 et 518	117 m ² et 338 m ² soit un total de 455 m ²	UAb1	La Poste Immobilier	COMMUNE TRIGNAC	Acquisition pour 55 000 € + frais d'acte à charge de la ville

Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le

ID : 044-214402109-20240131-DEL_20240131_03-DE





VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,
VU l'avis de la commission Urbanisme en date du 23 janvier 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- **Article 1** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération.
- **Article 2** : Dit que la présente dépense est prévue au budget 2024 de la commune, article 2115 opération 28, fonction 028.6

Voix pour	27
Voix contre	0
Abstentions	0



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 05/02/2024
Reçu en préfecture le 05/02/2024
Publié en Mairie le : 
ID : 044-214402109-20240131-DEL_20240131_03-DE